



Le mercredi 16 mars 2016

Contrôle technique moto : la FFM, la FFMC et le CODEVER appellent à manifester les 16 et 17 avril pour protester contre ce projet

Fermelement opposées à la mise en œuvre d'un contrôle technique moto, les trois associations d'usagers de deux et trois-roues motorisés (2/3RM), la Fédération Française de Motocyclisme, la Fédération Française des Motards en Colère et le Codever appellent à une mobilisation nationale les 16 et 17 avril prochains.

Le 2 octobre 2015, lors du Conseil Interministériel de Sécurité Routière (CISR), Manuel Valls annonçait la mise en place d'un contrôle technique lors de la vente pour les deux ou trois roues motorisés d'occasion en fin d'année 2017. Cette annonce, contraire aux recommandations du Conseil National de Sécurité Routière (CNSR), provoque une nouvelle fois la colère des usagers de 2 et 3 RM. **La FFM, la FFMC et le CODEVER regrettent que le gouvernement continue d'agir dans l'intérêt des lobbys économiques au lieu d'investir dans la sécurité des usagers de la route.**

Aucun impact sur la sécurité routière

Les pouvoirs publics justifient cette mesure au prétexte d'une plus grande sécurité routière. **Faux !** L'étude MAIDS¹ contredit cet argument et indique que l'état du véhicule n'est en cause que dans 0,3 % des cas d'accidents. Par ailleurs, dans son enquête « 2-roues » la Confédération Française des Experts Automobiles (CFEA) n'a constaté aucun défaut sur les éléments de sécurité de 4500 2RM accidentés².

Enfin, les statistiques de ces quinze dernières années montrent que la mortalité des motards a chuté de 38% en France (sans contrôle technique !) tandis que la baisse n'est que de 31% en Allemagne alors que ce pays impose un contrôle technique périodique.

Aucun intérêt pour la protection consommateur

Ce projet de contrôle technique ne sera pas une protection réelle pour le consommateur. En effet, l'immense majorité des vices cachés sont du domaine mécanique et nécessitent une intervention plus poussée que le simple contrôle visuel avancé par le Délégué à la sécurité routière, Emmanuel Barbe. Assurer l'inverse relève de la contre-vérité, d'autant qu'aucune étude ne permet de corréler une meilleure protection du consommateur avec l'instauration d'un contrôle technique³.

Des taxes pour les uns, des bénéfiques pour les autres

Le projet propose de mettre en place un contrôle technique transactionnel qui risque de devenir rapidement périodique afin de permettre aux opérateurs de dégager des profits et de se développer avec un marché potentiel de plus de 100 millions d'euros. La conséquence pour l'usager de la route est une taxe supplémentaire et inutile de 50€ à 70€, sans aucune valeur ajoutée pour les usagers.

La FFM, la FFMC et le CODEVER combattent depuis des années les tentatives de mise en place d'un contrôle technique moto en France et en Europe. Afin de dire « Stop » à ce nouveau projet de contrôle technique, nous appelons à une mobilisation d'ampleur les 16 et 17 avril prochains.

Informations pratiques : www.stopcontroletechnique2rm.fr

¹ <http://www.maid-study.eu/>

² http://cfea-expertauto.fr/wp-content/uploads/2015/05/Enqu%C3%AAte-2R-CFEA_pour-le-site_mai-2015.pdf

³ Rapport du Conseil général des Ponts et chaussée n° 004620-01 du 10 mai 2007.
<http://www.ffmc.asso.fr/IMG/pdf/004620-01%20Rapport.pdf>

Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 77 24
Fax : 01 47 00 08 37
communication@ffmoto.com

Fédération Française des Motards en Colère
8 rue Jean-Jacques Rousseau
93100 Montreuil
Tél. : 01 48 18 12 15
Fax : 01 48 18 03 19
contact@ffmc.fr

Collectif de Défense des Loisirs Verts
1 rue Édouard Bouthier
89500 Villeneuve sur Yonne
Tél. : 09 650 444 76
Fax : 03 86 83 59 10
contact@codever.fr